

ANNEXE 17 - ÉQUIPEMENT DE BASKETBALL

CLASSEMENTS FÉDÉRAUX	Classement Fédéral H1	Classement Fédéral H2	Classement Fédéral H3
NIVEAU DE JEU	Championnat départemental et régional»	Pré national (qualificatif championnat de France) NM2, NM3, LF2, NF1, NF2, NF3	NM1, LFB, PRO A, PRO B
DIMENSIONS			
Espace de jeu : constructions neuves	28x15x7 m		
	28x15x7 m		
Espace de jeu : constructions anciennes	ou 26x14x7m		
	ou 24x13x7m (départemental uniquement)		
Espace d'évolution : constructions neuves	32x19x7m		
	32x19x7m		
Espace d'évolution : constructions anciennes	ou 30x18x7m		
	ou 28x17x7m		
Espace de compétition : constructions neuves	32x20,5x7m		38x20,5x7m
	32x20,5x7m		
Espace de compétition : constructions anciennes	ou 30x19,5x7m		
	ou 28x18,5x7m		
BUTS DE BASKET			
Structure	conforme à la norme EN 1270 (de type 1 pour H3, cf annexe 12)		
Panneaux plexiglas ou méthacrylate (transparence)	recommandé	obligatoire	
Cercles à déclenchement	recommandé	obligatoire	
Capitonnage (protection des panneaux et structures)	obligatoire		«capitonnage obligatoire du bras de la structure pour les modules amovibles»
DIMENSIONS MINI BASKET			
Espace de jeu	Minimum 15 x 14m / Max 28x15		Pour le Mini Basket, la présence des lignes sur un terrain de jeu est essentielle. Même tracées de façon sommaire, elles donnent aux enfants les repères et sont indispensables à l'acquisition et au respect des règles du jeu.
Hauteur du cercle	2 M 60		
Ligne de lancer franc	à 4 m du panneau		
SOLS SPORTIFS			
Couleur du tracé	ROUGE		BLANC si tracé uniquement BASKET
Nature du revêtement de sol	«Parquet conseillé» LF2 : recommandé		Parquet
les sols sportifs doivent répondre à la norme NF EN 14904 (NF P 90-203)			
Nature du sol support	NF P 90-202		

ÉCLAIRAGE			
Eclairage minimum : constructions neuves	500 Lux		750 Lux
Eclairage minimum : constructions anciennes	300 Lux	500 Lux	750 Lux
Coefficient d'uniformité minimum	éclairage Minimum ÷ éclairage moyen ≥ 0,7		
Point de mesure d'éclairage	13		
AFFICHAGE			
Affichage électronique	Recommandé	oui	oui
Affichage des fautes d'équipes (cumul)	Recommandé	Obligatoire NM2, LF2, NF1 Conseillé NM3, NF2	«Obligatoire NM1, LFB, Pro A, Pro B»
«Affichage des fautes individuelles»	Recommandé	Conseillé NM2, NM3, LF2, NF1, NF2	«Obligatoire NM1, LFB, Pro A, Pro B»
Appareil des 24 secondes	Facultatif / conseillé pour Régional	obligatoire	obligatoire
Option remise à 14 secondes		(LF2 pour la saison 2010-2011)	à partir de la saison 2010-2011
Guirlandes Lumineuses «LED STRIP»			à partir de la saison 2010-2011
Table de marque		Surélevée	
Sonorisation	Facultative		oui
VESTIAIRES ET ANNEXES			
Local antidopage	Facultatif	Conseillé	Obligatoire
Infirmierie	Conseillée	Obligatoire	
Vestiaire joueurs et joueuses	2x12 places		2x14 places
Vestiaire officiels	2x2 places		2x3 places
Tribune de presse Salle de réception / Accueil Presse (Accréditation) Zone mixte / Salle de conférence de presse	Dans la plupart des installations sportives, ces espaces doivent pouvoir assurer d'autres fonctions en temps normal (bureaux, salle de réunion, formation)		10 à 40 places en fonction des conventions entre USJSF et FFBB/LNB/LFB
Salle de réception		Conseillé (utilisation ponctuelle)	Utilisation ponctuelle / 100 m ²
Salle de réunion	Conseillé 12 à 25 personnes		Espace modulable 12 à 25 personnes / 100 m ²
Espace accueil	En fonction de la taille de l'équipement, l'accueil des différents publics doit être matérialisé par une signature spécifique : Public/ sportifs/ organisation/ presse/ personne à mobilité réduite/ VIP		
TRIBUNES PLACES ASSISES : CAPACITÉ MINIMUM RECOMMANDÉE			
NM1	800		
NM2	300		
LF2	1000		
NF2	100		
LFB	1000		
PRO A	3000		
PRO B	2000		